Image not found or type unknown

droit de visite le lundi de pâques

Par **gilet**, le **26/03/2013** à **11:23**

J'ai un droit de visite "classique", 1 week-end sur 2 et la moitié des
vacances scolaires, cependant est-ce que le lundi de Pâques fait partie du wwek-end,
sachant que dans le jugement, les jours fériés ne sont pas mentionnés.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés